

LE P'TIT NEUVY

AVRIL 2013

N° 25



Sommaire

Informations Municipales..... p. 2-3

À retenir..... p. 4

Associations..... p. 5

-Calendrier des événements

-Nouveau à Neuvy

Associations..... p. 6-7

-Neuvy Histoire d'un Village

-Graines de Gaulois

-Les Zygomatic's

Associations..... p. 8-9

-Tribu des Carnutes

Associations..... p. 10-11

-Rando Neuvy

-Club Loisirs et Amitié

Vie Communale..... p. 12

Le mot du Maire

Chers amis,

Dans ce nouveau numéro du P'tit Neuvy vous trouverez les informations relatives à la vie du village.

Les associations vous présentent les activités qu'elles vous proposeront dans les prochains mois.

La commission des fêtes de Neuvy vous attend le 14 juillet 2013 pour un repas dans le parc de la mairie et le 24 juillet pour un spectacle en plein air.

La Foire aux Œufs et le Spectacle Gaulois, seront les prochains rendez-vous où j'espère vous rencontrer.

*Amicalement
Hubert Fournier*



MAIRIE

2, place de l'Église
02.38.58.02.17 02.38.58.14.68
e-mail : Mairie.Neuvy@wanadoo.fr
site: www.neuvy-en-sullias.fr

Ouvertures au public

Lundi - Jeudi : 9h à 12h
Mardi - Vendredi: 9h à 12h / 14h 18h
Samedi: 10h à 12h
Fermée le Mercredi

PERMANENCE SOCIALE

Proposée par Louïsette VIAENE
(Commission CCAS)
06.30.96.85.82
E-mail: louïsette.viaene@orange.fr

Bibliothèque Municipale

(rez-de-jardin à la mairie)
Ouvertures:
Vendredi de 16h30 à 18h
2ème et 4ème samedi du mois
de 10h30 à 11h30

Maison des Associations

La salle de réunion (ancienne mairie), est à la disposition des associations.
La réservation se fait auprès du secrétariat et les clefs sont à prendre en mairie.

Notes aux Associations

Les Associations qui désirent passer une information dans le P'tit Neuvy, doivent déposer leur article, en mairie. Celle-ci transmettra à la commission compétente. Le P'tit Neuvy paraît 2 fois par an: en avril et en octobre.



Défibrillateur cardiaque à la salle polyvalente

SYNDICAT DES EAUX NEUVY / GUILLY

LE RELEVÉ
DES COMPTEURS D'EAU
SERA ÉFFECTUÉ À COMPTER DU
1^{er} MAI 2013

CHACUN EST PRIÉ DE FACILITER LE TRAVAIL
DU FONTAINIER
**EN DÉGAGEANT
LES CITERNEAUX**



La construction du local technique dans la zone d'activités est conforme aux prévisions financières et délais. Il sera terminé à la fin de l'été. Ainsi notre matériel sera protégé et nous répondons aux besoins de nos villages qui grandissent.

TRAVAUX

TRAVAUX À VENIR: *Voirie*

Réfection de la rue des Moulins (du croisement rue de Sologne jusqu'à la rue de la Lande). Trottoirs, caniveaux et bande de roulement. Longueur environ 200m. Des devis ont été demandés auprès de 2 entreprises

TRAVAUX À PRÉVOIR:

- Réfection d'une partie de la chaussée, rue des Coudresceaux vers la rue des Beauvinières et d'une partie rue du Guévrier, qui sont dégradées à cause du gel et de la neige.
- Création d'une plate-forme en enrobé devant l'entrée de la cantine pour faciliter les livraisons. Des devis seront demandés.
- Pose de plinthes à la salle polyvalente afin de protéger les murs des coups donnés par les tables, etc... (coût environ 1000€)
- Pose de nouveaux panneaux grillage soudé pour la clôture de l'école, côté rue de Sologne 36m. Des devis seront demandés.

ÉCLAIRAGE PUBLIC:

La société Idélum a fait une étude sur l'éclairage public de la commune. Il s'avère que de nombreux points lumineux ne sont plus adaptés (manque de luminosité, plus aux normes, coût excessif, armoires électriques défectueuses, etc...).

A la date d'aujourd'hui, nous avons des contacts avec des entreprises pour d'éventuels contrats d'entretien, de remise aux normes de l'éclairage public complet.

Le coût pourrait de situer aux alentours de 90 000€ sur 10 ans soit 9 000€ par an

QUE FAIRE DE VOS TÉLÉPHONES PORTABLES ?



France Télécom/Orange en partenariat avec les communes du Loiret, met à votre disposition, à la mairie, un conteneur pour le recyclage de vos vieux téléphones portables, n'hésitez plus.



INFORMATION SICTOM

Avec le retour à la TEOM (ancienne taxe), la facturation pour 2013 se fera dans les mêmes conditions que 2012.

Actuellement le règlement prévoit la grille de dotation suivante pour

les bacs:

1 personne : 80L	6/7 personnes: 240L
2/3 personnes: 120L	8/9/10 personnes: 360L
4/5 personnes: 180L	Professionnels dotation libre

Suite aux demandes de certains usagers, il est possible:

- D'autoriser des sur-dotations pour faire face à des situations particulières sur présentation de justificatifs.
- D'autoriser gratuitement une fois les sous-dotations d'un ou plusieurs volumes
- D'autoriser gratuitement le remplacement d'un badge d'accès aux colonnes d'apport volontaire par un bac individuel et inversement.

Il n'est plus distribué de sac poubelles au Sictom

Les usagers qui disposent d'un bac, peuvent acquérir un badge pour la somme de 10€. Le prix de chaque dépôt sera de 1.23€, le badge venant en complément du bac.

Pour les jours fériés: si le lundi est férié la collecte sur notre commune se fera le mercredi aux mêmes heures.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SULLIAS

Neuvy en Sullias a rejoint la « Com-Com » du Sullias. Cette entité regroupe les communes du canton de Sully sur Loire et Neuvy en Sullias.

Cette première année doit nous permettre d'apprendre à travailler ensemble et définir les objectifs et priorités de notre Communauté de Communes.

Cette adhésion accepte une adaptation et une harmonisation de nos taux d'imposition, la com-com ayant opté pour la FPU. J'ai l'honneur d'être vice-président de la com-com, avec en charge le développement économique et touristique de notre communauté.

Hubert Fournier

RYTHMES SCOLAIRES

Le coût, à charge pour la commune, concernant l'application de la réforme étant trop important, le Conseil Municipal a délibéré et reporté la mise en place de cette réforme pour la rentrée 2014.

Le Conseil d'École a confirmé ce report par un vote pour la rentrée 2014

Un courrier a été adressé dans ce sens à l'inspecteur d'académie, qui, par retour, a accepté notre demande de report pour la rentrée scolaire en septembre 2014.

Conseiller général

M. Gérard MALBO

Mairie de Sandillon

251, route d'Orléans 45640 Sandillon

Permanence tous les mardis de
10h00 à 11h30
en mairie de Sandillon

Jeudi 9 mai 2013

en mairie de

Neuvy-en-Sullias

E mail: gerard.malbo@wanadoo.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Le mardi après-midi
à partir de 12h00**

(sortir ses poubelles avant 12h00)

*Il n'y a plus de collecte
des encombrants*

DÉCHETTERIE TIGY

Ouvertures:

Mardi: 9h30 à 12h30 - 13h à 17h

Mercredi: 14h à 18h

(jusqu'au 31 octobre)

Vendredi: 14h à 17h

Samedi: 9h30 à 12h30 - 13h à 17h

Fermée le Lundi et le Jeudi

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit.

Préfecture du Loiret
Extrait de l'arrêté modifiant
l'arrêté du 21 juin 2002
(ce document est à disposition
du public à la mairie)

Les travaux de jardinage ou de bricolage

(tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses,
perceuses, raboteuses, scies, etc.....)

ne peuvent être effectués que:

**Les jours ouvrables:
de 8h30 à 19h00**

**Les samedis:
de 9h00 à 12h00 et
de 15h00 à 19h00**

**Les dimanches et jours fériés:
de 10h00 à 12h00**



Vidange d'un aquarium

S.B.I.L. (Syndicat Intercommunal du Bassin du Loiret)

Notre rivière « Le Leu » qui s'écoule jusqu'à Tigy et qui devient « le Dhuy » pour aller se jeter finalement à Orléans la Source dans «Le Loiret » est source de **pollution végétale**.

En effet une plante envahissante semi aquatique «**hydrocotyle**», a, depuis deux ans, envahi notre cours d'eau, provenant probablement d'un geste malencontreux (vidange d'un aquarium). Les conséquences en seront désastreuses au niveau écologique et financière, pour le SIBL dans un premier temps et pour le site patrimoine «Loiret» dans un avenir proche.

La lutte contre cette plante envahissante ne peut être que mécanique et manuelle.

Par conséquent, nous demandons à tous les particuliers d'être prudents sur toutes les plantes conservées dans les aquariums et jardins. Il faut les détruire pour s'en débarrasser, (à mettre avec les ordures ménagères ou à brûler). Vous pouvez arroser vos plantes ou votre jardin, avec l'eau de l'aquarium. Les égouts des eaux de pluie et des eaux usées ne sont pas réservés à cet usage !

Protégeons notre nature !

Entretien des plantations le long des voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Les riverains doivent veiller à ce que leurs plantations ne débordent pas sur l'emprise routière et procéder à l'élagage des arbres, arbustes et autres.

A défaut d'exécution, cette opération peut-être effectuée d'office par la Commune, aux frais du propriétaire, après une mise en demeure restée sans résultat.

Les feuilles, provenant d'une propriété privée, tombées sur le domaine public doivent être ramassées sans délai par le propriétaire ou son représentant.

(voir arrêté du 2/12/2010)



DIVAGATION D'UN ANIMAL

Il est interdit de laisser divaguer sur la voie publique, un animal domestique

Selon les articles L. 211-22, L. 211-23, L. 211-26 du Code rural.
Articles R. 610-5, R.622-2 du Code pénal

Un chien est considéré comme divaguant :

- ⇒ s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître,
- ⇒ s'il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel,
- ⇒ s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ,
- ⇒ s'il est abandonné et livré à son seul instinct

Selon l'article R. 622-2 du nouveau Code pénal, le fait de laisser divaguer un animal, susceptible de présenter un danger pour les personnes, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2e classe (entre 22€ et 150€)

Conservation et surveillance des chemins ruraux.

(extrait des art.37 et 38 du Code Rural)

PORTAIL

Si vous entourez votre maison d'un grillage, vous devez prévoir un **portail rentrant** (de 5 mètres au moins) de sorte que lorsque vous stationnez vous êtes chez vous et ne gênez pas la circulation.

CLÔTURES

(bois, grillages, barbelés, fils, arbustes....)

Lorsque la commodité de la circulation et la bonne conservation des chemins l'exigent, le maire peut désigner par arrêté, les sections en bordure desquelles les riverains sont tenus d'observer les distances fixées par lui.

Pour la commodité de la circulation et la bonne conservation des chemins, un arrêté datant du 16 octobre 2001 a été pris afin que toutes les clôtures, en bordure d'un chemin rural goudronné ou non,

soient implantées en retrait du bornage de 0.50 m si le chemin est inférieur ou égal à 7m de large

(la largeur d'un chemin se mesure de borne à borne et non à la largeur goudronnée).

L'ancienne clôture ne donne pas droit à l'installation d'une nouvelle clôture au même endroit. La nouvelle est soumise aux conditions de l'arrêté municipal.

Dans les mêmes conditions, les haies seront plantées en retrait du bornage de 0.50m voir 2m pour les plantations dépassant les 2mètres de hauteur.

Dans tous les cas, une demande d'autorisation doit être faite en mairie. Vous aurez à remplir un dossier qui sera examiné par la Direction Départementale de l'Équipement si vous êtes en bordure d'un chemin rural et par l'Association Foncière de Remembrement pour toutes les autres conditions (servitudes, collecteurs hydrauliques, alignements, etc....)

Pour information: on ne prévoit jamais une clôture sur borne, mais toujours en retrait, sauf accord préalable entre voisins.

INCIVILITÉS (Définition):

Désigne un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté, telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie, l'ordre public. Impolitesse, agressivité verbale, injures, chahut, tapage nocturne, vandalisme, etc....

« Respectez le bien public, qui est aussi le vôtre »

- Abris bus, terrain multisports (tags, graffitis.....)
- Feux tricolores: le coût du remplacement de la fibre optique s'est élevé à 372.31€
- Fleurs, plates-bandes, etc.....

Une crotte dans un sac ou une prune dans la poche?

Les propriétaires de chien sont donc appelés à davantage de civisme et de respect.

Des Toutounets (poteaux avec distributeur gratuit de petits sacs) sont installés sur la commune: place de l'Église et lotissement des hauts de Mont.



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

❖ Mai

Mercredi 8:

- Célébration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale

Samedi 11 et Dimanche 12:

- Foire aux Œufs et Vide-greniers organisés par la Société des Fêtes

❖ Juin

Samedi 15:

- Carnaval d'été à Jargeau (1ère sortie)

Vendredi 21:

- Fête de la musique organisée par la Société des Fêtes

Dimanche 23:

- Vide grenier du Twirling Bâton Club au stade

Samedi 29:

- Fête de l'École Épona
- Gala du Twirling Bâton Club au Foyer Rural à Tigy
- 2ème sortie du Carnaval d'été à Jargeau

Dimanche 30:

- Remise des dictionnaires aux futurs collégiens à la mairie

❖ Juillet

Samedi 6:

- Spectacle pyromusical et banquet gaulois de la Tribu des Carnutes

Dimanche 14:

- Célébration de la Fête Nationale - Repas champêtre, animations dans le jardin de la mairie

Mercredi 24:

- Spectacle de plein air « La Loire à Livre ouvert »

Vendredi 26, samedi 27, dimanche 28:

- Comice agricole de Sully sur Loire

❖ Août

Néant

❖ Septembre

Vendredi 6:

- Calendrier des Fêtes 2014 à 18h30

Samedi 28:

- Loto du Twirling Bâton Club à Tigy

❖ Octobre

Samedi 12:

- Repas offert par la Commune à ses Aînés

Dimanche 20:

- Après midi d'amitié du Club Loisirs et Amitié

Vendredi 125:

- Remise des récompenses des maisons fleuries

❖ Novembre

Samedi 9:

- Soirée moules frites de la Société des Fêtes

Lundi 11:

- Célébration de l'Armistice de 1ère Guerre Mondiale

Dimanche 17:

- Puces et Vente des Loisirs Créatifs avec Baguette Magique

Dimanche 24:

- Repas du Club Loisirs et Amitié

Samedi 30:

- Loto de l'école Épona

❖ Décembre

Dimanche 1er:

- Loto du Twirling Bâton Club à Tigy

Mardi 3:

- Spectacle de Noël pour les enfants de la Commune

Dimanche 15:

- Après midi d'amitié du Club Loisirs et Amitié

Jeudi 19:

- Fête de Noël de l'école (en interne)

- Après midi d'amitié du Club Loisirs et Amitié

Jeudi 19:

- Fête de Noël de l'école (en interne)

Du nouveau à Neuvy

"FAMIL'LIANE"

Petits et grands, sportifs ou pas, il est désormais possible de jouer les "tazans".

Venez découvrir notre nouveau parc d'accrobranche, huit parcours au choix, selon l'âge, avec chacun ses particularités et différents ateliers.

Curieux, amateurs de sensations fortes pourront se défouler dans les airs.

Ouvert les Mercredis et les Dimanches de 10 H à 18 H et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Pour plus d'informations :
www.familliane-aventure.fr
 tél : 06 43 83 23 30





NEUVY-EN-SULLIAS Histoire d'un village

L'objectif principal : l'édition d'un livre sur l'histoire du village a été atteint après un peu plus de 4 années de recherches dans les sources d'archives, de recueil de témoignages précieux auprès des anciens, puis de rédaction des chapitres, puis de mise en page, puis d'impression.

La deuxième étape, la commercialisation du livre, s'est également passée dans les meilleures conditions. La présentation publique du livre, à l'initiative de la mairie, le 5 mai 2012, en présence des personnalités, des partenaires financiers, des responsables d'associations, fut l'occasion de remercier toutes les bonnes volontés qui se sont mobilisées pour qu'aboutisse le projet initié par les bénévoles de l'association « *Neuvy-en-Sullias, histoire d'un village* ».

Les retardataires éventuels doivent se manifester rapidement car il ne reste plus que quelques dizaines d'exemplaires du livre à vendre.

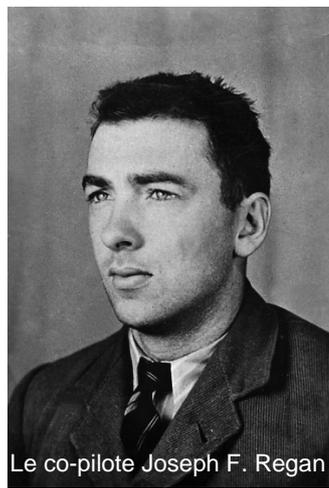
Notre situation de trésorerie favorable permet d'envisager la réalisation du projet annoncé depuis le début comme complémentaire du livre : l'édition d'une plaquette et l'érection d'une stèle en hommage aux aviateurs américains dont l'avion s'est écrasé à la Vacherie, près du Luet, et aux Français qui ont permis au co-pilote Regan de regagner l'Angleterre. Il reste, au cours de l'année 2013, à continuer de rassembler la documentation nécessaire, travail déjà largement entamé par Joël Derouet, à rédiger et mettre en page la brochure, à préparer un dossier permettant de présenter nos propositions au conseil municipal de Neuvy.

Un DVD également complémentaire du livre sur Neuvy pourrait accompagner le livret sur l'avion.

Nous participerons comme les années passées à la foire aux œufs et y donnons rendez-vous à nos amis.



Une forteresse volante B 17 en plein vol



Le co-pilote Joseph F. Regan

GRAINES DE GAULOIS

Graines de gaulois, graines d'énergie voilà encore une année bien remplie, pour nos petits gaulois...

Nous continuons dans notre lancée, avec toujours les ateliers bricolages, cuisine, promenades, jeux...



Notre objectif étant de réunir les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leur parent ou de leur assistante maternelle, pour partager un moment convivial et préparer en douceur l'entrée à l'école.

Nous avons ainsi pu nous rendre à Royal Kids, où les petits comme les grands se sont éclatés dans les structures.

N'hésitez pas à nous rendre visite les mardis et vendredis matins sur le temps scolaire, de 9h à 11h, à la salle des associations.

Contact Magalie Pereira 02.38.58.17.34



LES ZYGOMATIC'S

*Les Zygomat'ic's
termineront leur 7^{ème} saison ...*

Avec une représentation
des différentes ACTIVITÉS
qui ont lieu tout au long de l'année.

Percussionnistes, jongleurs
et capoeiristes
sont heureux de vous inviter
à leur représentation
le dimanche 9 juin à partir de 16 h
devant la mairie de Neuvy-en-Sullias.

Avec sa participation au SPECTACLE des Carnutes.

Les enfants de 11 à 15 ans sont heureux de
vous annoncer leur participation
au spectacle pyrotechnique des Carnutes
le samedi 6 juillet au soir.

Avec un STAGE d'été « mini-camp ».

Du **8 au 12 juillet 2013**,
auront lieu *deux stages* « Mini-camp »,
préparés par les enfants de 10 à 15 ans
lors d'un stage en février.

Ce stage se situera à la base de Buthiers et
durera *3 jours et 2 nuits* avec nos bénévoles.
Attention, le nombre est **limité** pour chaque sta-
ge, à **20 enfants** !

Pour les enfants de 2001 et plus : le stage aura
lieu du lundi 8 au mercredi 10 juillet.

Pour les enfants de 2004 (voir 2005 suivant les
effectifs) à 2002 : le stage aura lieu du mercredi
10 au vendredi 12 juillet.

Par conséquent,
**nous aurons besoin
de bénévoles avec voitures
le mercredi 10 juillet**,
pour effectuer l'aller à Buthiers
(emmener les enfants de 2004 à 2002)
et le retour sur Neuvy
(ramener les enfants de 2001 et plus)
Merci de vous faire connaître.



Et nous vous donnons rendez-vous
ensuite pour septembre
où nous commencerons à préparer
la prochaine rando-conte ...
On compte sur vous !

Les Zygomat'ic's

Si vous avez une suggestion, un commentaire ou si
vous désirez nous aider, même ponctuellement,
n'hésitez pas à joindre l'association : [leszygoma-
tics@orange.fr](mailto:leszygomat-ics@orange.fr).

N'oubliez pas non plus notre blog pour vous
informer au plus tôt des dates des activités bimen-
suelles, des dates de stage, des dates de nos
réunions,...

<http://les-zygomatrics.blogspot.fr/>

Bureau des Zygomat'ic's :
Présidente : Anne DUTERIEZ
Vices-Présidentes :
Annabel STROPPA et Béatrice NIZON
Secrétaire : Annabelle SAMPEDRO
Vice-secrétaire : Chrystèle JOFFRE
Trésorière : Lydie BERTHAULT
Vice-Trésorière : Laurence CHAPOTAT





SPECTACLE « NOVIACUM »

« Le livre maudit »

le samedi 6 juillet 2013 avec la
« Tribu des Carnutes »

C'est l'année du spectacle pyro-musical de notre tribu, avec de la nouveauté,beaucoup de nouveauté.

(Pyrotechnie, décors et figurants costumés sur fond de musiques de films)

De l'humour, avec l'apparition de deux sorcières et leurs deux gnomes, des elfes malicieux et un rien « simples d'esprits ».

De l'histoire, avec une recherche appuyée sur les relations Europe-Amérique du nord de nos celtes voyageurs, certaines langues indiennes ont encore des Co-notations celtiques, la glaciation très basse de la calotte du pôle nord aurait permis les voyages proches des côtes.

Pas de surprise donc de voir apparaître une indienne pour dialoguer avec un druide gaulois en 54 AV J-C (Tout arrive ! les scénaristes peuvent se le permettre).

Et que dire de cette invasion des vikings plus méchants que nature (une vraie troupe historique !) et leur valkyrie (sorte de princesse guerrière de la mythologie nordique) qui nous apporte un peu de fantaisie fantastique.

Ceux-ci déferlent sur la France dès le VIIIème siècle, et s'attaquent aux monastères, riches en vivres et peu défendus.

Nous accueillerons Jeanne, notre Jeanne d'arc nationale, qui a du traverser Neuvy puisqu'elle a séjourné à Sully avant d'être faite prisonnière à Compiègne.

Nous ferons connaissance avec l'un des compagnons de Jeanne « Gilles de Retz » (dit, Barbe Bleue) un homme de guerre qui sombrera dans la folie meurtrière de son château de Tiffauges en vendée (tout près du Puy du Fou, tiens, tiens !) et un autre peu connu « Pierre de la Ferté-Hubert » qui construisit probablement la ferme de « la Queue ».

Nous voyagerons à l'époque de la découverte du « Trésor de Neuvy » en 1861 avec de savoureux dialogues entre le maire et l'institutrice, même si nous avons dévié ce dernier personnage vers du féminin (beaucoup d'actrices pour le spectacle !), nous sommes pardonnés, car il arrivait déjà à cette époque que ce métier se féminise.

Toutes ces histoires sont reliées entre elles par un livre. Un manuscrit écrit par un druide, ce qui n'est jamais arrivé puisque les druides avaient horreur d'écrire de peur qu'on leur vole leur savoir...

Oui mais voilà, des Bardes ont écrit en Oghams, une écriture sacrée retrouvée sur quelques pierres en Irlande vers le 3^{ème} siècle et nous avons prétexté que notre druide avait commencé plus tôt l'écriture pour les besoins du scénario, ce livre maudit n'arriva jamais jusqu'à nous et vous comprendrez le pourquoi du comment à la fin du spectacle !

Je vous donne rendez-vous pour le 6 juillet avec notre traditionnel banquet d'avant soirée vers 19 H et à 22 H 30 pour le spectacle !

Cumbaritos « le Grand Brenn »



Contact : secrétariat de la Tribu des Carnutes
Tél : 06 31 78 35 67
Mail : tribu.des.carnutes@sfr.fr
Site : www.noviacum.fr



Dix ans déjà depuis le premier spectacle !



Antravonès

Nous revoilà dix ans plus tard avec un nouveau spectacle à préparer.

Depuis nos débuts dans « Brismuca, danseuse gauloise » en 2002/2003 et la ferveur des premiers figurants, l'enthousiasme est-il encore présent ?

Pour nous qui préparons le scénario et la mise en scène la réponse est évidemment « oui », mais pour l'ensemble des figurants c'est à vous de nous répondre.

Nous avons grand besoin
de figurants, de comédiens, de bénévoles
pour la **construction des décors,**
la sécurité du public et la restauration
lors de la soirée !

Sans vous, rien n'est possible et le challenge est court puisque le spectacle aura lieu le 6 Juillet...

Si vous aimez cette ambiance gauloise à Neuvy-en-sullias, je vous invite à nous rejoindre et nous contacter au plus vite en nous indiquant quelles sont vos compétences et vos désirs.

Neuvy redevient Noviacum pour une soirée, un « Puy du fou » en miniature avec en fond toujours la pyrotechnie de Frédéric André (Feux de Loire), ce qui fait du spectacle de Neuvy, un spectacle unique en son genre en France, car tout est ficelé avec des musiques de film qui sonnent justes et qui donnent le ton tout le long de la soirée son et lumières.

« Le livre maudit » :

Un scénario original et des dialogues personnalisés par les comédiens eux-mêmes.

L'histoire de la Gaule et de la France revisitée par une bande de joyeux lurons, avec une touche de romanesque, une dose d'humour, un soupçon d'aventure et surtout beaucoup d'imagination !

Nous restons, quoiqu'il en soit, dans le fabuleux pour que le voyage dans le temps soit des plus agréables et nous donne envie d'y aller.

QUESTIONS PRATIQUES :

L'entrée sera gratuite pour les moins de 12 ans, l'association a la volonté de séduire la jeunesse et de lui faire aimer l'histoire locale, mais elle ne peut se permettre de perdurer sans finances, les adultes y apporteront donc... leur contribution !

Pour le banquet deux formules vous sont proposées :

1^{ère} Formule :

entrée-repas (spécial carnute)

(maxi 300 places repas assises)

uniquement sur réservation (17 €uros).

Réservations dès maintenant au 02 38 58 40 50

2^{ème} formule

L'auberge, avec un plat unique pour adultes et un pour les enfants.

Question de sécurité:

► la route de Sigloy sera fermée à la circulation (arrêté municipal), **les artifices sont des explosifs** et sont placés à **10 m de la route...**

► **Parents**, avant le spectacle, **ne laissez pas vos enfants courir dans tous les sens**, des artifices (explosifs) sont placés dans les bois et sur le terrain de scène et balisés par des rubans rouges, la rivière aussi n'est pas loin ...

Appel aux **caméra-mens amateurs** :

nous cherchons des personnes pouvant filmer le spectacle à différents endroits

Les dates importantes :

Vendredi 17 mai 20h15 salle des fêtes

Présentation de la bande-son

ACCUEIL Nouveaux figurants et anciens :
distribution des rôles et des tâches

Dates des répétitions :

Dimanches 26 mai - 9 juin - 23 juin - de 15H à 18H



Randonnée annuelle « Entre Loire et Sologne »

Une édition semée d'embûches

La 27^{ème} édition de notre marche annuelle a été dédiée à Jean, un adhérent et ami fidèle, qui nous a quittés bien trop tôt.

Le temps ensoleillé, bien que froid (-2°C au départ) a fait sortir les randonneurs du lit.

- 332 marcheurs ont randonné sur le parcours des 10 km qui passait par le domaine de l'Orme et l'allée de la Mainferme pour rentrer par le chemin de Massy.
- 180 sur celui des 16 km qui, lui, montait vers la route Tigy-Viglain en longeant le domaine des Haies, regagnait l'étang Neuf, puis par le bois de la Chaise. Le retour se faisait par le Leu à Bouteille.
- Et 90 ont marché sur les 23 km qui amenaient les inscrits dans le domaine de l'Île aux Cannes et les Varennes, avec l'aimable autorisation du conservatoire d'espaces naturels de la région Centre.

Soit un total de 602 personnes qui ont arpenté le bourg et nos chemins, et ont pu apprécier le traditionnel ravitaillement composé de boudin noir, pâté, rillettes, fromage blanc, pommes, le tout accompagné de café, thé, vin chaud, jus de fruits... et plein d'autres choses préparées par les bénévoles du club orchestrés par Fanfan.



Comme chaque année je salue l'ensemble des acteurs de cette manifestation :

- Tous les bénévoles adhérents, anciens adhérents.
- la municipalité, le personnel communal et la société des fêtes pour le prêt du matériel,
- le conseil général pour les lots de la tombola,
- la boulangerie Corby,
- les propriétaires bienveillants qui réconfortent les marcheurs et nous laissent accéder à leur chemins.

Tarifs 2013 (inchangés)

Licence individuelle : 25,50 €

Licence couple : 47 €

Contacts

Josiane BORNE Présidente 02.38.58.19.67
 Françoise Guérin Trésorière 02.38.58.06.24
 Annick Bourgeix Secrétaire 02.38.57.22.19

Mais que dire de ceux qui entravent le passage des randonneurs sur un chemin communal. Quelle ne fût pas notre surprise en découvrant, lors du tracé, le chemin en question barré de branches d'épineux et de troncs d'arbres. Nous avons donc déblayé et tracé notre itinéraire le samedi de Pâques comme tous les ans. Mais le lundi, à nouveau, branches et troncs étaient revenus, ce qui n'a pas empêché le passage des 180 inscrits sur ce parcours. C'est la première année que de tels incidents se produisent et je le regrette fortement.



Branches coupées



Épineux

Je vous remercie sincèrement de votre participation.

Josiane BORNE
Présidente du club RandoNeuvy

Sorties en prévision

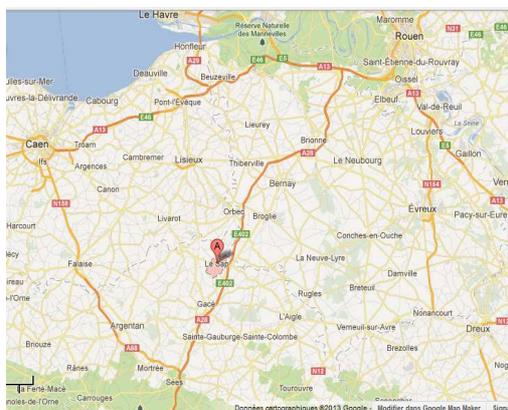
1. Sorties dominicales financées par le club pour les adhérents : RDV au parking de l'école à 8h00

- ⇒ 28 avril Sandillon
- ⇒ 26 mai Ingrannes
- ⇒ 15 juin Sully sur Loire (semi nocturne)
- ⇒ 25 août Saint Aignan le Jaillard

2. **Le 1^{er} juillet** aura lieu une sortie à Provins, cité médiévale. Le déplacement se fera en car. Le programme n'est pas formellement établi, mais on peut d'ores et déjà prévoir: petites randonnées, visite et/ou spectacle et repas à l'auberge.

3. Le week-end annuel est programmé les 12 et 13

octobre. Nous nous rendrons dans la région de Camembert. Comme d'habitude le voyage se fera en co-voiturage. Un gîte de groupe est réservé dans la commune de Le Sap. La visite d'une laiterie est prévue (inévitable dans la région), ainsi que le repas du dimanche midi au restaurant.





Club Loisirs & Amitié

Mairie, 2 Place de l'Eglise

claneuvysullias@yahoo.fr

Michel DUBÉ, 24 rue des Moulins Neuvy en Sullias

☎ 02 38 58 08 42



Tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de 14h à 18h :

Divers jeux : Belote, Tarot, Rummikub, Scrabble, autour d'un petit goûter (avec participation 1€/mois)

Dans le cadre des échanges de connaissances :

- **Atelier Initiation bureautique :**
de 14h15 à 15h45.

(Thème : Initiation Microsoft Office – Open Office – Explorateur : classer et retrouver ses documents

Multimédia : lire, Graver, enregistrer - Sauvegarder ses données – Nettoyer et Défragmenter le disque dur

Créer : ses étiquettes – Carte d'invitation : Noël, Anniversaire – un calendrier – son papier à lettres.

Photos les : Classer - Enregistrer - Scanner et modifier avec PhotoFiltre – Picasa ou XnView.

- **Atelier Couture, Broderie, Tricot :**
de 16h30 à 18h.
- **Atelier Sophrologie :** le 4^{ème} mercredi de chaque mois de 18h à 19h.

Départ de la Maison des Associations

- **Tous les Jeudis - MARCHÉ :** départ 14h (environ 8kms soit 2 heures) Le dernier jeudi du mois en extérieur.
- **Tous les Mardis – VÉLO :** départ 10h environ 1heure.

Et Puis :

- **Après-midi d'Amitié** (21/04—20/10 -15/12)
Participation 8€ - Danse – Divers Jeux autour d'une pâtisserie et boisson chaude ou froide.

- **30 Mai**
Parc Floral
- **Le 18 Juin – Sortie UDCARL**
Au Pays de Tuffeau - Visite de la champignonnière et de la ville souterraine – Déjeuner – Balade en bateau à Chenonceau – Visite d'une cave viticole.
- **Le 26 Septembre**
Visite de la Centrale de Dampierre
- **Le 31 Octobre**
Visite Musée de Lorris
- **Repas Annuel – 24 Novembre**
avec participation.
- **Voyages – Spectacles :**
UDCARL Mise à disposition d'un catalogue de voyage
- **Assurance GROUPAMA.**
réduction de 5% sur vos contrats d'assurances d'année.
- **Guide d'achats et de Loisirs des Aînés Ruraux du Loiret.**
- **Présence Verte :**
Télé assistance à domicile, une remise de 6€ sur le droit
- **Lunettes usagées.**
Collecte de celles-ci pour l'Ordre de Croix de Malte.
- **Sirène du Cœur.**
collecte les anciennes radiographies médicales pour financer les défibrillateurs.

Connectez-vous au site Internet de l'UDCARL

<http://www.ainesrurauxloiret.fr/>

Cliquez sur la porte et laissez-vous guider par le portail.





COMICE AGRICOLE

Le défilé du Comice Agricole de Sully sur Loire aura lieu le 28 juillet 2013



Notre commune va participer au défilé, grâce à la volonté des élus, de bénévoles et de plusieurs membres d'associations. La construction d'un char avec pour thème: « Vercingétorix au cinéma » va débiter.

Philippe Allaire nous prête gracieusement son hangar agricole pour lieu de construction. Tous les volontaires et associations de notre commune seront les bienvenus pour couper, scier, coller, peindre et défilé le 28 juillet en costume de gaulois.

- Responsable du char: Michel Dubé
- Responsable matériel: Philippe Allaire
- Responsable commune pour le Comice: Jean-Claude Lucas

Venez discuter et participer à ce projet, avec les membres des associations qui sont mobilisées.

Philippe Allaire (la Tribu des Carnutes), Josiane Borne (Rando Neuvy), Michel Dubé (Club Loisirs et Amitié), Magalie Pereira (Graines de Gaulois), Serge Minier (Société des Fêtes), Sandrine Cornet (Neuvy-Sports-Loisirs-Découvertes), José Sampédro (Les Zygomatic's) Didier Riffet, Hubert Fournier, Alain Pommier, André Derouet, Sandrine Pommier, Jean-Claude Lucas

ANIMATIONS DU 14 JUILLET 2013

Dans le Parc Abbé Machard

Repas sur inscription 10€
(crudités, poulet basquaise, dessert)

Animations: Jeux divers, Boules, etc... et Structure gonflable pour les enfants (de 3 à 12 ans)

**Le mercredi
24 juillet 2013**

« La Loire à Livre ouvert »



*Feuilleter le temps.
Entrebâiller la porte de
l'imaginaire.
Entendre la voix des
gens du fleuve, le temps
d'un spectacle vivant.*

de la compagnie Parole en l'air
Spectacle de plein air offert par la commune
dans le jardin de la mairie

Conteneur à vêtements

Ne jetez plus vos **vieux vêtements, linge de maison, etc...** ils peuvent encore servir ! Vous pouvez les déposer au conteneur, près du tri sélectif, **rue des cassines au local technique**

Sable et gravillons

Pour les habitants de la commune, mise à disposition, en petite quantité, de sable et de gravillons.

Prendre contact avec M. Derouet André au 06.31.95.95.76 pendant la semaine

SOCIÉTÉ DES FÊTES
24^{ème} FOIRE AUX OEUFS
WEEK-END DU 11 & 12 MAI 2013
NEUVY EN SULLIAS

Foire Artisanale
Resto-Foire
Spectacle
Omelette Géante

Vide Greniers
12 Mai 2013
Animations
Fête Foraine

Domaine de l'Orme

ENTRÉE GRATUITE
ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES FÊTES DE NEUVY EN SULLIAS
RENSEIGNEMENTS
VIDE GRENIER EXPOSANTS - LUCAS : 02 38 58 13 02
RESTO FOIRE - ROSA : 02 38 58 09 57 / 06 66 90 28 79

Programme du Dimanche 12 Mai

Toute la Journée
Vide-Greniers et Fête Foraine
11 H : Inauguration de la Foire
avec la Clique Vannoise



Les 2 jours du programme
sont subventionnés par le
Conseil Général

Le Midi : Resto-Foire
A 14 H 30



**Soleil
du Portugal**

Lancer d'œufs frais Foire Artisanale
17 H - Omelette Géante

PUCES et VENTE
des Loisirs Créatifs

Organisées par l'Association
« Baguettes Magiques »

DIMANCHE 17 NOVEMBRE
2013
de 10h à 18h
Salle polyvalente de
Neuvy-en-Sullias (45)

VENEZ... Vendre ou acheter
Tissus, Fils, Boutons, Rubans, Dentelles, Laines,
Matériel d'activités manuelles, Papiers, Peintures, etc...
et vos Créations personnelles

Réservées aux particuliers
3€50 la table (1.80x0.80)

Inscriptions
barbara.crosnier@cegetel.net
02.38.58.26.10
blandine.beugnon@str.fr

Entrée libre